



Assemblée générale

Distr. générale
26 août 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 89 e) de l'ordre du jour provisoire*

Mondialisation et interdépendance :

**intégration de l'économie des pays en transition
à l'économie mondiale**

Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des progrès réalisés en ce qui concerne l'intégration des économies des pays en transition à l'économie mondiale. Il examine les difficultés auxquelles ces pays se trouvent confrontés et les progrès accomplis. Il analyse l'évolution macroéconomique et les politiques suivies, le rôle de l'UE, la poursuite des actions menées en matière de restructuration économique de façon à accroître la capacité des économies des pays en transition à s'intégrer davantage à l'économie mondiale en s'ouvrant aux échanges et aux flux de capitaux, y compris les investissements directs. Le rapport examine également la situation de la dette extérieure de ces pays et relève les difficultés particulières des plus petits pays de la Communauté d'États indépendants (CEI).

Les économies des pays en transition ont réalisé des progrès considérables sur la voie de l'intégration à l'économie mondiale, mais l'ampleur de ces progrès varie selon les diverses dimensions de la transition et selon les pays. Les politiques intérieures appliquées par les pays et les engagements contractés par les institutions internationales ont grandement contribué à promouvoir la croissance, mais il reste beaucoup à faire de part et d'autre. La poursuite de l'intégration est indispensable au maintien de la croissance et à la réduction de la pauvreté dans certains pays, et en particulier dans certains des pays membres de la CEI. L'aide internationale reste nécessaire pour assurer une transition ordonnée et efficiente de l'économie planifiée à l'économie de marché et pour intégrer pleinement ces économies dans l'économie mondiale.

* A/59/150.

** Document présenté en retard aux services de conférence, sans la note explicative exigée par l'Assemblée générale, au paragraphe 8 de sa résolution 53/208 B, en cas de soumission tardive d'un rapport aux services de conférence.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–3	3
II. Évolution macroéconomique en 2002-2003	4–10	3
III. Le rôle de l'Union européenne dans l'intégration des économies des pays en transition à l'économie mondiale	11–18	6
IV. Intégration par le commerce	19–28	9
V. Investissement étranger direct	29–36	15
VI. Restructuration et libéralisation	37–42	19
VII. Difficultés particulières des petits pays membres de la Communauté d'États indépendants	43–48	22
VIII. Conclusions et principaux problèmes	49–53	25

I. Introduction

1. Dans sa résolution 57/247 du 20 décembre 2002, l'Assemblée générale a réaffirmé la nécessité d'intégrer pleinement l'économie des pays en transition à l'économie mondiale. Tout en notant les progrès accomplis par ces pays sur la voie de la stabilité et de la croissance, de même que la nécessité de faire en sorte que ces tendances encourageantes persistent, l'Assemblée était consciente des difficultés qu'avaient ces pays à relever les défis de la mondialisation et des problèmes qu'ils rencontraient pour assurer l'accès de leurs exportations aux marchés ainsi que pour obtenir les investissements étrangers directs nécessaires à la poursuite de leur développement.

2. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, pour examen à sa cinquante-neuvième session, un rapport sur l'application de la résolution, en s'attachant particulièrement à présenter les progrès accomplis vers l'intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale. Le présent rapport a été établi en réponse à cette demande. En outre, dans la résolution 57/247, l'Assemblée générale a demandé aux organismes des Nations Unies de continuer à offrir aux gouvernements des pays en transition des conseils et une assistance technique propres à renforcer les structures sociales, juridiques et politiques nécessaires afin que puissent être menées à bien des réformes donnant la prééminence aux lois du marché. Les précédents rapports ont traité des activités du système des Nations Unies dans ces domaines (voir A/57/288, A/55/188, A/53/336 et Add.1 et A/51/285). Un rapport présentant un bilan actualisé de ces activités, établi sur la base des contributions envoyées par 19 fonds, agences et organismes du système des Nations Unies et autres institutions internationales concernées¹ est disponible sur le site Web des Nations Unies à l'adresse <<http://www.un.org/esa/policy>>.

3. Le présent rapport analyse le processus d'intégration à l'économie mondiale suivi par les pays en transition. À cet effet, il dresse un bilan des progrès réalisés par ces pays en matière de commerce des marchandises et des services, de flux de capitaux et de flux de travailleurs, et prête une attention particulière à l'effet qu'a eu l'élargissement de l'UE sur certains de ces pays. Le rapport se place dans une perspective à long terme mais offre également un bref aperçu de l'évolution macroéconomique récente.

II. Évolution macroéconomique en 2002-2003

4. *Tendances mondiales.* La reprise mondiale, amorcée au cours du deuxième trimestre de 2003, a donné un nouvel élan à l'ensemble des économies des pays en transition. En 2003, la croissance du produit intérieur brut (PIB) de ces pays s'est accélérée, atteignant 5,7 %, soit un taux supérieur de 3 points de pourcentage à la croissance mondiale². Le dynamisme de ces pays, face au ralentissement de l'économie mondiale en 2002 et au début de l'année 2003, était dû en grande partie à l'augmentation rapide de la demande intérieure. En outre, des progrès continus dans le domaine des restructurations et des réformes institutionnelles (voir sect. VI) ont renforcé leur compétitivité et redonné confiance aux consommateurs et aux entreprises³.

5. Alors que les économies des pays d'Europe centrale et orientale ont poursuivi leur expansion, ce sont les pays d'Europe du Sud-Est qui ont été les plus

dynamiques de ce sous-groupe, succédant en cela aux pays d'Europe centrale où, dans la plupart des cas, la croissance a été ralentie en 2002 et 2003 par de médiocres résultats à l'exportation et par la stagnation de l'investissement. La consommation intérieure, dopée par une politique budgétaire expansionniste, n'a que partiellement compensé cette baisse. En revanche, en Europe du Sud-Est, la croissance économique a été soutenue, reflétant les premiers résultats des réformes économiques entreprises antérieurement. Dans les États baltes, la vigueur de l'économie était l'aboutissement de plusieurs années de réformes cohérentes, alliant les restructurations dans le secteur réel et dans le secteur bancaire et de prudentes politiques macroéconomiques. C'est pourquoi, malgré la reprise incertaine amorcée dans les pays d'Europe occidentale en 2003, la production des États baltes a augmenté. Cette croissance a été étayée par une forte demande intérieure, accompagnée des créations d'emplois, fait unique parmi les économies des pays en transition.

6. Après un ralentissement en 2002, la reprise est restée vigoureuse en 2003 dans les économies des pays de la Communauté d'États indépendants. Le produit moyen des pays de la région a augmenté de 7,6 % en 2003, grâce à l'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie et de la robustesse de la demande intérieure. Reflétant pour une large part le fort rebond de l'économie de la Fédération de Russie, la croissance du produit régional a également bénéficié des progrès enregistrés par les autres grandes économies de ce sous-groupe, à savoir celles du Kazakhstan et de l'Ukraine.

7. *Stabilisation et politiques macroéconomiques.* La mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes a aidé les économies des pays en transition à opérer dans un environnement faiblement inflationniste, les préparant ainsi à une intégration plus poussée avec d'autres économies de marché. En dépit de la libéralisation des prix et de l'ajustement des prix relatifs, les taux d'inflation ont sensiblement chuté, l'inflation continuant de décélérer dans de nombreux pays. D'une façon générale, la politique monétaire a été assouplie dans les pays d'Europe centrale. L'objectif poursuivi était de promouvoir les exportations au moyen d'une dépréciation du taux de change, que des entrées massives de capitaux spéculatifs avait renchéri. Dans les pays de la CEI, les politiques macroéconomiques ont contribué au cours des dernières années à une baisse sensible de l'inflation, qui reste cependant plus élevée que dans les autres pays en transition. Dans nombre des pays de la région, à l'exception toutefois de la Fédération de Russie, l'affaiblissement continu du dollar des États-Unis s'est traduit par une dépréciation effective de la monnaie en termes réels. D'une façon générale, dans les pays exportateurs de pétrole, l'instabilité du taux de change a été maîtrisée grâce aux fonds de stabilisation. Il en est allé ainsi en Azerbaïdjan, au Kazakhstan et dans la Fédération de Russie.

Tableau 1
Économie des pays en transition : indicateurs macroéconomiques, 2002-2004

	<i>Croissance du PIB réel</i> (variation annuelle en pourcentage)			<i>Hausse des prix à la consommation</i> (variation annuelle moyenne en pourcentage)			<i>Taux de chômage</i> (en pourcentage)		
	2002	2003 ^a	2004 ^b	2002	2003	2004 ^c	2002	2003 ^a	2004 ^b
	Pays à économie en transition	4,0	5,7	5,8	9,3	7,3	6,9		
Europe centrale et orientale et États baltes	2,8	3,8	4,3	4,6	3,0	4,0			
Europe centrale et orientale	2,7	3,6	4,1	4,7	3,1	4,1			
Albanie	4,7	6,0	6,0	5,5	3,0	2,4	15,8	14,0	15,0
Bosnie-Herzégovine	5,5	3,2	4,0	0,9	0,2	0,5	42,7	42,0	42,0
Bulgarie	4,9	4,3	4,3	5,8	2,3	5,0	16,3	14,3	12,8
Croatie	5,2	4,3	4,0	4,7	1,5	2,5	21,3	19,5	19,0
Ex-République yougoslave de Macédoine	0,9	3,0	3,6	2,3	1,2	2,5	45,3	45,3	43,0
Hongrie	3,5	2,9	3,2	5,3	4,7	7,0	8,0	8,4	8,2
Pologne	1,4	3,7	4,6	1,9	0,8	2,0	20,0	20,0	19,6
République tchèque	2,0	2,9	3,6	1,8	0,1	3,2	9,8	9,3	10,9
Roumanie	5,0	4,9	4,8	22,5	15,0	12,0	8,4	7,2	8,0
Serbie-et-Monténégro	3,8	2,0	3,0	19,2	9,6	8,0	25,0	28,0	28,0
Slovaquie	4,4	4,2	4,3	3,3	8,6	7,8	17,8	15,6	15,2
Slovénie	3,4	2,3	3,0	7,5	5,6	3,5	11,6	11,6	10,8
États baltes	6,3	7,5	6,5	1,6	0,7	2,2			
Estonie	6,0	4,7	5,2	3,5	1,3	2,7	6,8	6,1	5,7
Lettonie	6,1	7,4	6,8	1,9	2,9	2,9	8,5	8,0	7,2
Lituanie	6,8	9,0	7,0	0,3	(1,2)	1,4	10,9	9,2	8,5
Communauté d'États indépendants	5,1	7,6	7,2	14,1	11,7	9,8			
Arménie	12,9	13,9	8,0	1,0	4,7	3,5	9,1	9,8	9,5
Azerbaïdjan	10,6	11,2	9,5	2,8	2,2	3,5	1,3	1,4	1,3
Bélarus	5,0	6,8	6,5	42,8	28,5	25,0	3,0	3,1	3,5
Fédération de Russie	4,7	7,3	7,0	15,1	12,0	10,0	8,8	8,1	8,0
Géorgie	5,5	8,6	5,0	5,7	4,8	5,0	^c	^c	^c
Kazakhstan	9,8	9,2	8,5	6,0	6,4	6,5	2,6	1,8	1,5
Kirghizistan	(0,5)	6,7	5,0	2,1	3,1	4,0	3,1	3,0	2,8
Ouzbékistan	4,2	4,4	6,0	24,2	22,0	19,0	^c	^c	^c
République de Moldova	7,8	6,3	5,5	5,3	11,7	8,0	1,5	1,2	1,1
Tadjikistan	9,5	10,2	8,0	12,2	17,1	15,0	2,7	2,4	2,3
Turkménistan	9,0	9,0	8,0	15,0	11,0	12,0	^c	^c	^c
Ukraine	5,2	9,4	8,5	0,8	5,2	3,5	3,8	3,6	3,5

Source : Secrétariat de l'ONU, Département des affaires économique et sociales, d'après les données de la Commission économique pour l'Europe.

^a Chiffres en partie estimés.

^b Prévisions.

^c Données non disponibles.

8. Les politiques budgétaires ont permis d'améliorer sensiblement la situation des finances publiques des pays de la région, avec toutefois des résultats variables selon les pays. Dans les pays d'Europe centrale, les soldes budgétaires sont restés pour la plupart déficitaires, en dépit de l'intention souvent proclamée de réduire les déficits. Cela s'explique par la nature structurelle de ces déficits et le recours à la dépense budgétaire pour compenser les mauvais résultats obtenus à l'exportation, ainsi que par les dépenses préélectorales effectuées par les pays d'Europe centrale en 2002. Après l'élargissement de l'UE, les nouveaux membres de l'Union ont adopté des stratégies de rééquilibrage financier graduel afin de se préparer à la monnaie unique. La situation budgétaire était bien meilleure dans certains pays de l'Europe du Sud-Est, qui ont défini leur politique économique en collaboration avec le Fonds monétaire international, conformément aux conditions établies pour les crédits accordés dans le cadre d'accords de confirmation. Dans nombre des pays successeurs de l'ex-Yougoslavie, la survivance d'un large secteur informel continuait de poser problème, affectant en particulier les recettes fiscales. D'une façon générale, les économies des pays de la CEI avaient pris des mesures de rééquilibrage budgétaire, ce qui, compte tenu de la forte croissance du PIB, leur donnait une marge de manœuvre plus importante. On notait toutefois certaines exceptions, dues à l'accumulation de la dette extérieure, comme en Géorgie, ou encore à l'augmentation des dépenses publiques, comme en Arménie et au Tadjikistan.

9. Les balances courantes des pays de la région restent déficitaires. L'importance prise par les envois de fonds des immigrés, le ralentissement de l'aide publique au développement à certains pays d'Europe du Sud-Est et la forte dépendance à l'égard des ressources naturelles de nombreux pays de la Communauté d'États indépendants a rendu ces économies plus vulnérables aux chocs extérieurs.

10. Les récentes mesures de stabilisation appliquées dans les économies des pays en transition commencent à donner des résultats, et laissent entrevoir de meilleures perspectives quant à la baisse de l'inflation. Toutefois, le chômage reste préoccupant dans de nombreux pays de la région car la productivité augmente dans le secteur industriel (voir tableau 1 ci-dessus) et les travailleurs sont peu mobiles. Dans nombre de ces pays, le chômage reste en grande partie structurel et n'a pas été sensiblement affecté par l'augmentation de la production.

III. Le rôle de l'Union européenne dans l'intégration des économies des pays en transition à l'économie mondiale

11. Au cours de la dernière décennie, l'Union européenne (UE) a joué un rôle grandissant dans l'intégration des économies des pays en transition à l'économie mondiale à la faveur du processus d'élargissement, qui a concerné la plupart des pays d'Europe centrale et orientale et les États baltes, et d'une participation plus active aux affaires de l'ensemble de la région. La perspective de l'adhésion à l'UE, conduisant à la mise en œuvre de l'acquis communautaire a été une incitation encore plus puissante aux réformes de marché et à la libéralisation du commerce et des flux de capitaux que l'adhésion éventuelle à d'autres organisations internationales, y compris l'Organisation mondiale du commerce.

12. Le plus récent élargissement de l'UE a eu lieu le 1^{er} mai 2004, date à laquelle 10 pays, parmi lesquels huit pays en transition (République tchèque, Estonie,

Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie et Slovénie) sont devenus membres de l'UE. Pour ce faire, les nouveaux membres ont dû éliminer les dernières barrières commerciales à l'égard de l'UE et adopter la politique commerciale commune. L'application des mesures de libéralisation commerciale en vigueur au sein de l'UE-15 sera bénéfique à long terme pour les nouveaux membres. À court terme cependant, leur incidence variera selon les économies et secteurs d'activité. Il est probable que l'on observera des résultats contrastés dans le secteur agricole où certains pays rencontreront des difficultés du fait de l'intensification de la concurrence sur leur marché intérieur tandis que d'autres, en l'absence de droits de douane et de contingents, accroîtront sensiblement leurs exportations agricoles à destination de l'UE-15. Dans le même temps, la consolidation des marchés financiers des nouveaux États membres avec ceux de l'UE est en cours.

13. La nouvelle phase de l'intégration européenne – celle de l'intégration monétaire – va maintenant démarrer dans la mesure où l'on s'attend à ce que les nouveaux membres de l'UE adoptent la monnaie unique. L'Estonie, la Lituanie et la Slovénie ont déjà rejoint le mécanisme de change européen et ont pour objectif d'adopter l'euro d'ici deux ans. À la suite de l'élargissement de la zone euro, et de la diminution du risque de change et du risque de taux d'intérêt qui en résulte, les échanges commerciaux intrarégionaux et les investissements devraient progresser à nouveau.

14. Toutefois, l'intégration monétaire présente un risque pour les nouveaux membres de l'UE. En dépit du fort degré de synchronisation des cycles économiques des nouveaux entrants et de ceux des pays de l'UE-15 et de l'importance du commerce intrasectoriel, le moment de l'entrée dans la zone euro reste crucial. Il est possible que dans les années à venir, les nouveaux membres de l'Union aient à maintenir des politiques monétaires indépendantes. Ils devront avant tout éviter de mal aligner leur taux de change sur l'euro, à un niveau qui pénaliserait lourdement leurs économies. Avant d'adopter la monnaie unique, il est nécessaire qu'ils atteignent un certain degré de convergence réelle. Il y a aussi plusieurs critères de performance macroéconomique à respecter pour participer à une zone de monnaie unique, notamment un faible taux d'inflation et un déficit budgétaire inférieur à 3 % du PIB. L'enjeu est donc de mener des politiques qui permettent de réaliser un équilibre entre le respect de ces critères et la réalisation des objectifs de croissance et atténuent les effets négatifs éventuels sur les groupes les plus vulnérables.

15. Les nouveaux membres de l'UE ne pourront plus recevoir officiellement l'aide accordée dans le cadre des programmes de préadhésion⁴ tels que le programme PHARE (Pologne-Hongrie : assistance à la restructuration économique)⁵, le programme ISPA (instrument structurel de préadhésion), axé sur les secteurs de l'environnement et des transports, et le programme SAPARD (programme spécial d'adhésion pour le développement agricole et rural), axé sur le développement rural et agricole et la mise en œuvre des acquis communautaires dans des domaines concernant la politique agricole commune. En revanche, ils pourront bénéficier de l'aide régionale de l'UE ainsi que celle des fonds structurels et du fonds de cohésion. Toutefois, les financements accordés au titre de ces programmes de préadhésion, inscrits au budget de l'UE, se poursuivront jusqu'en 2006. La Bulgarie et la Roumanie, dont les négociations ont particulièrement bien avancé, devraient rejoindre l'UE en 2007 et continueront de bénéficier des programmes PHARE, ISPA et SAPARD, ainsi que de dons et de prêts accordés par des institutions financières

internationales cofinancées par l'UE. Pour la période 2004-2006, l'UE a alloué à la Bulgarie et à la Roumanie une aide de préadhésion s'élevant à 4,5 milliards d'euros.

16. Les relations de l'UE avec les autres pays de l'Europe du Sud-Est se sont également modifiées au cours des dernières années à la suite de l'adoption, en 1999, du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est et du lancement du processus de stabilisation et d'association en faveur de l'Europe du Sud-Est. Lors de sa réunion, tenue à Thessalonique (Grèce) en juin 2003, le Conseil de l'Europe a réaffirmé la perspective européenne qui s'offrait aux pays de la sous-région, candidats potentiels à l'UE, à savoir l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-et-Monténégro. En 2004, la Commission européenne a répondu favorablement à la demande d'adhésion de la Croatie, en lui reconnaissant le statut de pays candidat à l'adhésion et les négociations avec ce pays devraient démarrer prochainement. La demande de l'ex-République yougoslave de Macédoine est en cours d'examen. On considère généralement que la perspective de l'adhésion est un catalyseur des réformes politiques et économiques. Aux critères politiques, économiques et institutionnels que les pays doivent respecter pour adhérer à l'UE, s'ajoutent les critères particuliers du Processus de stabilisation et d'association (tels que la coopération avec le Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991, le respect des droits des minorités, le retour des réfugiés, etc.). La Commission européenne a également proposé de nouveaux instruments, tels que les partenariats européens, introduits dans le cadre du Processus de stabilisation et d'association. Sur la base des rapports annuels de la Commission européenne, ces partenariats commenceront par définir, pour chaque pays, des objectifs à court et à moyen terme, et passeront ensuite graduellement à la mise en œuvre de l'acquis communautaire. Ils serviront également pour allouer l'aide dispensée à ces pays dans le cadre du Programme CARDS (programme d'aide communautaire à la reconstruction, au développement et à la stabilisation). L'UE envisage d'allouer, dans le cadre de ce programme, des sommes pouvant aller jusqu'à 4,5 milliards d'euros à l'Albanie, à la Bosnie-Herzégovine, à la Croatie, à l'ex-République yougoslave de Macédoine et à la Serbie-et-Monténégro au cours de la période 2000-2006, sous réserve de certaines conditions relatives aux progrès réalisés et à la coopération mise en œuvre. Cette aide est axée sur la reconstruction après conflit, l'amélioration de l'infrastructure, notamment dans le secteur de l'énergie, le renforcement des institutions et l'intégration régionale. En outre, l'assistance macrofinancière de l'UE apporte un appui d'urgence à la balance des paiements et finance des réformes structurelles convenues avec le FMI. Contribuant à l'instauration d'un climat favorable aux affaires, l'UE cherche à encourager le secteur des petites et moyennes entreprises et à consolider les systèmes financiers de ces pays. L'aide accordée à la reconstruction des infrastructures et des installations énergétiques vise également à créer un réseau de transport paneuropéen. Grâce à cette panoplie de mesures, les pays d'Europe du Sud-Est sont maintenant plus proches de l'adhésion à l'UE. Toutefois aucune feuille de route n'a encore été présentée en vue d'une adhésion. Pour reconstruire la région et notamment son infrastructure dans les secteurs de l'énergie et des transports, une aide de l'UE plus importante sera probablement nécessaire.

17. L'UE cherche à créer un marché unique élargi dans la région, instaurant ainsi graduellement une zone de libre-échange avec les pays voisins. Bien que l'UE ait offert aux pays d'Europe du Sud-Est des préférences commerciales asymétriques,

ces derniers ne les exploitent pas pleinement. La raison en est la faible capacité de production et la base d'exportation limitée des pays de la sous-région, qui n'ont pas encore achevé leur reconstruction après conflit. Ces pays ont également des difficultés à se conformer aux normes de l'UE. La plupart des produits de tous les pays participant au Processus de stabilisation et d'association peuvent entrer sur le marché de l'UE en franchise de droits et hors contingent. Environ 80 % des exportations en provenance de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de l'ex-République yougoslave de Macédoine accèdent actuellement à l'UE en franchise de droits.

18. Dans le même temps, l'UE a été plus active dans les pays de la région qui n'envisagent pas actuellement d'adhérer à l'UE, notamment dans plusieurs pays dont l'économie est en transition (Fédération de Russie, Bélarus, Ukraine, République de Moldova et pays du Caucase), et a adopté une nouvelle stratégie de voisinage. La Politique de voisinage proposée en 2003 a été présentée dans un document stratégique en mai 2004. L'UE offrira à ces pays, sous réserve de certaines conditions politiques et économiques et de l'adoption des principes de l'économie de marché, la perspective, à long terme d'une libre circulation des marchandises, des capitaux et du travail, et envisage d'établir des programmes d'action pour chacun de ces pays. Pour l'instant, cette stratégie sera principalement mise en œuvre dans le cadre des programmes existants tandis que les instruments de la politique européenne de voisinage seraient introduits à compter de l'année 2007. Cette nouvelle stratégie de voisinage, si elle est mise en œuvre, devrait avoir un impact considérable sur tous les pays visés. L'accord commercial signé en mai 2004 entre l'UE et la Fédération de Russie, qui porte sur le calendrier des ajustements tarifaires dans le secteur de l'énergie et sur les droits de douane entre les parties, constitue déjà un pas vers une intégration plus poussée. En outre, cet accord prévoit que l'UE appuiera la demande d'adhésion de la Russie à l'OMC.

IV. Intégration par le commerce

19. Des progrès considérables ont été réalisés dans l'intégration des économies des pays en transition dans le système commercial multilatéral. Au fur et à mesure de l'application des réformes, les marchés intérieurs de ces pays se transforment, les institutions s'améliorent, les capacités commerciales s'accroissent, les échanges se diversifient, à la fois géographiquement et en termes de produits. Les régimes commerciaux appliqués, en évolution depuis plus d'une décennie, varient selon les pays mais, d'une façon générale, se libéralisent, marquant une progression vers l'intégration⁶.

20. Ces pays ont également progressé sur la voie de l'intégration au système commercial multilatéral en adhérant à l'OMC. L'Arménie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine sont devenues membres de l'OMC en 2003, ce qui porte le nombre total des pays en transition membres de l'OMC à 17 sur 27 (voir tableau 2). Les négociations en vue de l'adhésion à l'OMC sont menées par la Bosnie-Herzégovine, la Serbie-et-Monténégro, le Kazakhstan, la Fédération de Russie et l'Ukraine.

Tableau 2
Situation des pays à économie en transition vis-à-vis de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), avril 2004

	<i>GATT/Organisation mondiale du commerce Date d'accession</i>
Europe orientale	
Albanie	Septembre 2000
Bosnie-Herzégovine	En cours de négociation
Bulgarie	Décembre 1996
Croatie	Novembre 2000
Estonie	Novembre 1999
Ex-République yougoslave de Macédoine	Avril 2003
Hongrie	Janvier 1995
Lettonie	Février 1999
Lituanie	Mai 2001
Pologne	Juillet 1995
République tchèque	Janvier 1995
Roumanie	Janvier 1995
Serbie-et-Monténégro	En cours de négociation
Slovaquie	Janvier 1995
Slovénie	Juillet 1995
Communauté d'États indépendants	
Arménie	Février 2003
Azerbaïdjan	En cours de négociation
Bélarus	En cours de négociation
Fédération de Russie	En cours de négociation
Géorgie	Juin 2000
Kazakhstan	En cours de négociation
Kirghizistan	Décembre 1998
Ouzbékistan	En cours de négociation
République de Moldova	Juillet 2001
Tadjikistan	En cours de négociation
Turkménistan	Pas de négociations
Ukraine	En cours de négociation

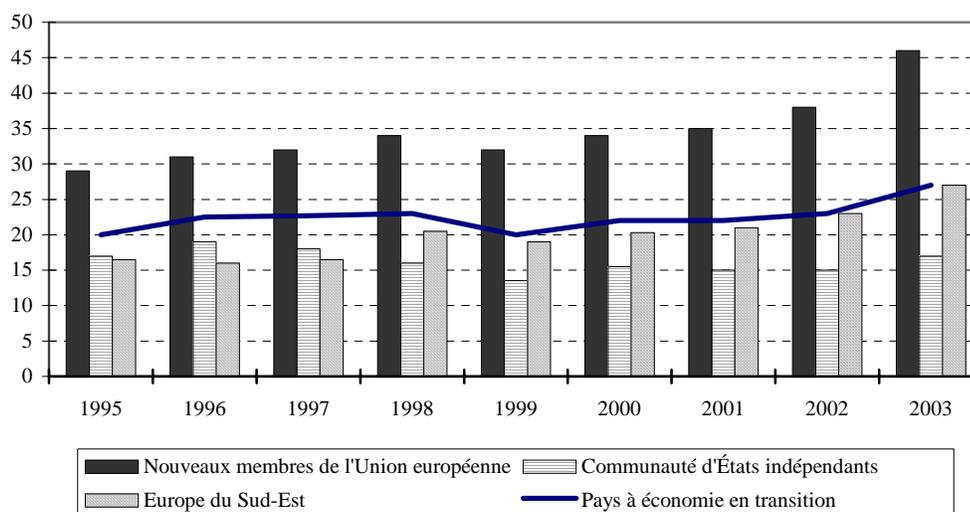
Source : Organisation mondiale du commerce (voir <http://www.wto.org/english/thewto_e/whatis_e/tif_e/org6_e.htm>).

21. La libéralisation du commerce et des taux de change a favorisé l'intégration des économies des pays en transition dans l'économie mondiale et a été vivement encouragée par l'UE (voir sect. III). Les pays d'Europe du Sud-Est ont des régimes commerciaux relativement libéraux, mais la fragilité des institutions et la faiblesse de la gouvernance y sont souvent des obstacles au commerce. Les pays de la CEI ont éliminé la plupart des restrictions aux échanges et tendent vers une plus grande libéralisation. À l'exception de l'Ouzbékistan, ces pays ont des régimes commerciaux relativement ouverts et selon le classement opéré par l'indice de restriction au commerce du FMI⁷, qui comprend 10 rangs, 6 pays, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kirghizistan, la République de Moldova et le Tadjikistan, se placent aux premier et deuxième rangs.

22. Alors que les pays en transition libéralisent leur régime de change et leur régime commercial, ils s'ouvrent davantage à l'économie mondiale. Leur degré d'ouverture (mesuré par le ratio des exportations et des importations au PIB)⁸ des nouveaux membres de l'UE augmente. De ce fait, ils sont plus ouverts à l'économie mondiale que les autres pays en transition (voir fig. I). Autre fait positif, l'intégration commerciale est allée de pair avec l'intégration financière [plus particulièrement, avec une augmentation des flux d'investissement étranger direct (IED)], ce qui a consolidé la transition (voir sect. V). On observe la même tendance à la libéralisation dans les pays d'Europe du Sud-Est et en Croatie, qui sont toutefois partis d'un niveau plus bas et ont progressé plus lentement après 1999.

Figure I
**Commerce extérieur^a, rapporté au PIB, dans les économies
des pays en transition, par sous-groupe, 1995-2003**

(En pourcentage)



Source : FMI, *International Financial Statistics* (Washington); et FMI, *World Economic Outlook* database.

^a Total des exportations et des importations.

23. Dans les pays de la CEI, l'ouverture des économies a emprunté des voies diverses. Le ratio commerce/PIB a augmenté en moyenne au début des réformes, puis sa progression s'est ralentie après 1996 et il a brusquement diminué à l'issue de la crise russe d'août 1998. Au cours des deux dernières années, les progrès ont repris, quoique lentement, à la faveur du rebond de l'économie de la Fédération de Russie et des autres grandes économies de la CEI – le Kazakhstan et l'Ukraine. Le degré d'ouverture de ces pays est sensiblement inférieur à celui des autres pays en transition, ce qui s'explique principalement par leur situation géographique, la faiblesse de leurs infrastructures et diverses institutions, les divers obstacles au commerce, les problèmes de gouvernance dans l'administration des douanes et dans le secteur des transports, les tensions politiques entre pays de la région et les restrictions à l'accès aux marchés. Par ailleurs, des retards dans la mise en oeuvre des réformes de marché ont également affecté leurs capacités commerciales.

24. La réorientation des échanges commerciaux des pays en transition à destination des pays développés se poursuit, tirée par les nouveaux membres de l'UE (voir tableau 3). La compétitivité des pays de ce sous-groupe s'est améliorée et leurs capacités dans les secteurs d'exportation se sont accrues, avec l'appui d'investissements étrangers directs au cours des dernières années. Toutefois, la croissance économique tant des nouveaux pays membres de l'UE que des pays d'Europe du Sud-Est qui aspirent à devenir membres devient fortement dépendante de la situation de l'UE-15, qui est la destination d'une grande partie des exportations de ces pays. Une certaine diversification des échanges s'est opérée en 2002-2003, du fait du ralentissement des économies des principaux partenaires commerciaux de l'UE et, de ce fait, les exportations des pays d'Europe centrale et d'Europe du Sud-Est à destination des pays en développement ont alors progressé plus rapidement que les exportations à destination de l'UE.

25. Stimulés par la forte croissance économique, les échanges commerciaux ont augmenté dans tous les pays de la CEI en 2003, confortant le modèle selon lequel les échanges commerciaux avec les pays extérieurs à la CEI sont environ trois fois supérieurs aux échanges intrarégionaux. Le taux de progression légèrement plus élevé du commerce entre pays de la région qui a été enregistré dernièrement reflète la croissance continue de l'économie de la Fédération de Russie ainsi que l'appréciation, en termes réels, du rouble vis-à-vis des autres monnaies de la CEI. L'augmentation de la demande d'importations émanant de la Fédération de Russie à l'égard des autres pays de la CEI, se soldant par une progression des importations de plus de 28 % en valeur en 2003, a dopé les résultats à l'exportation de nombreux pays de la région (voir tableau 3). En 2003, la valeur des exportations de la Russie à destination des pays en développement, devenus des clients importants, a dépassé celle des exportations à destination des pays de la région.

26. Le processus de stabilisation et d'association de l'UE encourage la conclusion d'accords de libre-échange bilatéraux avec les pays d'Europe du Sud-Est, conformément aux règles de l'OMC, ainsi que la libre circulation des capitaux et du travail. Un maillage d'accords de libre-échange a donc été établi, mais ces derniers ne sont pas encore pleinement appliqués. Le commerce intrarégional de cette sous-région reste inférieur à son potentiel, car les pays ont généralement des systèmes de production semblables, généralement à forte intensité de capital.

Tableau 3
**Commerce extérieur des pays en transition
 selon la provenance et la destination, 2001-2003**

(Valeur en milliards de dollars; taux de croissance en pourcentage)

Pays ou groupe de pays	Exportations					Importations				
	Valeur			Taux de croissance ^a		Valeur			Taux de croissance ^a	
	2001	2002	2003	2002	2003	2001	2002	2003	2002	2003
États baltes, à destination de et en provenance de :										
Ensemble du monde	9,9	11,2	14,6	13,5	30,0	14,2	16,6	21,5	17,2	29,5
Europe orientale et CEI	3,1	3,3	4,3	8,5	27,7	4,8	5,4	7,4	12,6	36,7
CEI	1,3	1,5	1,8	15,2	20,6	2,9	3,0	4,2	6,7	37,7
États baltes	1,3	1,4	1,9	8,3	33,0	0,9	1,1	1,5	26,0	34,0
Europe centrale et du Sud-Est	0,5	0,4	0,6	(9,2)	33,9	1,0	1,2	1,7	17,1	36,6
Économies de marché développées	6,4	7,3	9,8	14,7	33,8	8,1	9,7	12,2	18,9	26,3
Union européenne	5,7	6,4	7,9	11,7	23,6	7,1	8,4	10,5	18,4	25,6
Pays en développement	0,5	0,6	0,6	29,9	(2,8)	1,2	1,5	1,9	24,2	23,9
Europe centrale, à destination de et en provenance de :										
Ensemble du monde	121,9	138,6	179,5	13,7	29,5	145,3	161,0	203,3	10,8	26,2
Europe orientale et CEI	25,4	28,9	38,2	14,0	31,8	29,9	32,1	41,3	7,3	28,5
CEI	5,4	5,9	7,7	9,7	29,7	13,5	13,9	17,2	3,1	23,3
États baltes	1,3	1,6	2,2	20,9	38,7	0,4	0,4	0,6	(10,7)	51,8
Europe centrale et du Sud-Est	18,7	21,5	28,3	14,8	31,9	16,0	17,8	23,6	11,3	32,1
Économies de marché développées	91,3	103,5	133,8	13,4	29,2	100,2	109,3	135,9	9,1	24,4
Union européenne	84,0	95,2	122,9	13,3	29,1	87,0	95,5	119,0	9,7	24,7
Pays en développement	5,3	6,2	7,5	17,0	21,9	15,1	19,6	26,1	29,5	33,1
Europe du Sud-Est à destination de et en provenance de :										
Ensemble du monde	25,4	28,9	36,6	13,6	26,6	42,7	49,0	63,9	14,8	30,5
Europe orientale et CEI	5,3	5,7	7,3	8,3	28,3	12,2	13,4	17,1	10,5	27,2
CEI	0,8	0,7	0,8	(11,7)	12,2	5,4	5,5	6,7	2,2	22,6
États baltes	0,0	0,0	0,0	4,4	41,6	0,0	0,0	0,0	36,8	105,5
Europe centrale et du Sud-Est	4,4	4,9	6,5	12,0	30,6	6,8	7,9	10,3	17,1	30,2
Économies de marché développées	17,0	19,2	24,3	13,5	26,3	25,4	29,0	37,7	13,9	30,1
Union européenne	15,0	17,1	22,2	13,9	29,5	22,5	25,9	33,9	15,2	31,1
Pays en développement	3,2	4,0	5,0	22,9	26,0	5,1	6,6	9,2	29,4	39,2
Europe orientale, à destination de et en provenance de :										
Ensemble du monde	157,3	178,8	230,7	13,7	29,0	202,1	226,6	288,7	12,1	27,4
Europe orientale et CEI	33,7	38,0	49,7	12,6	30,9	46,9	50,9	65,7	8,7	29,0
CEI	7,5	8,1	10,2	8,3	26,5	21,7	22,5	28,1	3,4	25,1

Pays ou groupe de pays	Exportations					Importations				
	Valeur			Taux de croissance ^a		Valeur			Taux de croissance ^a	
	2001	2002	2003	2002	2003	2001	2002	2003	2002	2003
États baltes	2,7	3,0	4,1	14,4	36,0	1,3	1,5	2,1	14,7	39,1
Europe centrale et du Sud-Est	23,6	26,8	35,4	13,8	31,7	23,8	27,0	35,5	13,2	31,7
Économies de marché développées	114,6	130,1	167,8	13,5	29,1	133,8	147,9	185,8	10,6	25,6
Union européenne	104,8	118,7	152,9	13,3	28,8	116,6	129,7	163,5	11,3	26,0
Pays en développement	9,0	10,7	13,1	19,8	22,0	21,4	27,7	37,1	29,2	34,1
Fédération de Russie, à destination de et en provenance de :										
Ensemble du monde	100,0	106,2	133,5	6,2	25,7	41,9	46,2	57,3	10,2	24,1
Intra-CEI	14,6	15,6	20,4	6,8	31,0	11,2	10,2	13,2	(8,7)	28,6
Hors CEI	85,4	90,5	113,0	6,1	24,8	30,7	35,9	44,1	17,1	22,8
Europe orientale	16,5	15,9	19,2	(3,7)	20,9	3,1	3,7	4,8	20,4	29,0
États baltes	3,8	4,1	4,6	6,6	13,8	0,4	0,6	0,7	29,5	27,8
Europe centrale et du Sud-Est	12,6	11,8	14,6	(6,8)	23,4	2,6	3,2	4,1	19,0	29,2
Économies de marché développées	47,0	50,4	60,2	7,2	19,5	20,8	23,6	28,6	13,5	21,2
Union européenne	36,7	37,6	46,9	2,3	24,9	15,4	18,3	22,1	18,4	20,8
Pays en développement	21,9	24,3	33,6	10,9	38,3	6,8	8,6	10,7	26,6	24,4
Pays de la CEI, à l'exclusion de la Fédération de Russie, à destination de et en provenance de :										
Ensemble du monde	42,8	46,1	58,7	5,0	27,3	41,1	43,0	56,0	3,3	30,4
Intra-CEI	15,5	14,4	18,2	(6,8)	25,9	21,9	22,6	28,3	2,8	25,5
Hors CEI	27,3	31,7	40,5	11,7	27,9	19,1	20,4	27,7	3,9	35,9

Source : Statistiques nationales et données communiquées directement par les instituts statistiques nationaux au Secrétariat de la CEE.

^a Calculés sur la base de valeurs exprimées en dollars.

27. La coopération régionale et la conclusion d'accords avec les pays de la CEI suscitent un intérêt croissant dans les pays de la région, dont témoigne l'initiative prise par quatre pays de créer un Espace économique unique⁹. Cet espace, ouvert à d'autres pays de la région, doit établir le fondement d'un espace économique élargi où marchandises, services, capitaux et travail circuleront librement. Des progrès ont été réalisés sur la voie d'une union monétaire entre le Bélarus et la Fédération de Russie, mais la première étape de cette union, qui consiste à ancrer la monnaie du Bélarus sur le rouble russe, a pris du retard. D'autres dispositifs régionaux ont été mis en place, telle la Communauté économique eurasiennne, qui a conclu en 2003 plusieurs accords visant à encourager la préparation et la synchronisation de l'adhésion des pays à l'OMC. Les dispositifs régionaux n'en sont toutefois qu'aux premiers stades.

28. Les petits pays de la CEI, qui accueillent un volume limité d'investissements étrangers directs, pourraient tirer avantage de la création, à l'échelle de la région, de zones de libre-échange, dans la mesure où les investisseurs étrangers sont attirés par

des marchés élargis. Cela est particulièrement vrai dans les régions où les coûts du transport sont les plus élevés. Dans les pays du Caucase et d'Asie centrale, des projets régionaux de facilitation du transport, concernant notamment les routes et les réseaux de transport, ont été lancés avec l'appui de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, respectivement. Ces projets sont complémentaires du projet de couloir Europe-Caucase-Asie (TRACECA) qui a pour objet d'instaurer un couloir de transport reliant le Caucase et l'Asie centrale. Le programme de facilitation du commerce de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement cherche à lever les contraintes financières dans le secteur commercial, en particulier dans le secteur privé émergent des petits pays de la CEI. Ce programme a notamment financé un appui au commerce extérieur au Kirghizistan et en Ouzbékistan et a permis d'augmenter sensiblement les crédits aux entreprises commerciales. Des restructurations et des améliorations de la gouvernance des entreprises sont également indispensables pour que les pays d'Europe du Sud-Est et de la CEI puissent utiliser à bon escient les fonds qui leur sont alloués.

V. Investissement étranger direct

29. Les flux de capitaux jouent un rôle clef dans l'intégration des pays à économie en transition à l'économie mondiale. L'interdépendance des investissements, des transferts de technologies, des compétences professionnelles et des pratiques de gestion a eu des retombées sur la croissance de ces pays. Au fur et à mesure de la pénétration des entreprises étrangères, et de son impact sur les entreprises nationales, les comportements des agents économiques ont commencé à se modifier. Les entrées nettes de capitaux privés dans les économies en transition sont passées de 8,9 milliards de dollars des États-Unis en 2000 à 25,6 milliards de dollars en 2002 et ont continué leur progression en 2003, à un rythme toutefois plus modéré. L'IED et les prêts des banques commerciales, qui constituaient le principal élément de ces entrées nettes de capitaux, se sont redressés après la crise russe d'août 1998¹⁰.

30. La répartition sectorielle des flux d'IED à destination des économies des pays en transition varie selon les régions : dans les États baltes et en Europe centrale et orientale, ces flux se sont surtout concentrés vers les secteurs tournés vers l'exportation, alors que dans la région de la CEI ils ont plutôt financés l'exportation de ressources naturelles ou bien des industries fabriquant des produits se substituant aux importations ou destinés au marché intérieur. Ces tendances reflètent les caractéristiques spécifiques des économies bénéficiaires de l'IED, telles que la taille, le régime de propriété, la situation géographique, le coût du travail, la dotation naturelle et les facteurs institutionnels¹¹.

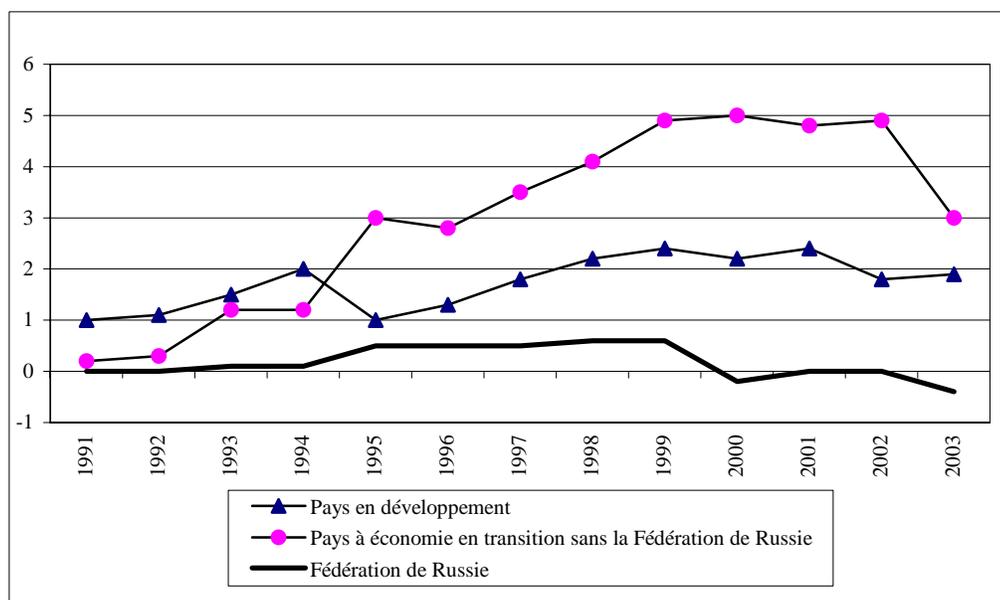
31. Si l'IED reste une source régulière de capitaux pour les économies en transition (voir fig. II), les flux d'IED empruntent des voies différentes selon les sous-régions (voir tableau 4). Les entrées d'IED ont diminué en 2003 dans les pays nouveaux membres de l'UE avec la fin des privatisations et l'augmentation des salaires réels. Dans le même temps, on a observé une augmentation de l'investissement direct en provenance de ces pays – de la Hongrie en particulier –, témoignant de la maturité de leurs entreprises. Les perspectives restent favorables pour la période qui suivra l'élargissement de l'UE. Toutefois, l'ampleur de ces flux

dépendra, entre autres facteurs, du niveau de l'imposition des sociétés, qui devrait éventuellement s'aligner sur celui de l'UE.

32. Le taux de croissance de l'IED a été plus soutenu dans les pays d'Europe du Sud-Est, où les entrées d'IED ont progressé de 60 % en 2003. L'IED a fortement augmenté en Bulgarie et en Roumanie à la suite de plusieurs opérations de privatisation. Les flux à destination d'autres pays d'Europe du Sud-Est se sont également intensifiés en 2003, atteignant 3 milliards d'euros (5 % du PIB), ce qui est partiellement dû aux privatisations qui ont eu lieu en Serbie-et-Monténégro et en Croatie, pays qui a bénéficié des montants d'IED les plus importants. Pour continuer d'attirer les IED, les pays devront poursuivre avec succès les grandes privatisations (les petites et moyennes privatisations étant presque achevées) et instaurer un cadre juridique plus transparent et un climat des affaires plus incitatif. Des mesures de libéralisation du commerce sont également essentielles pour attirer les IED. Dans la mesure où les marchés intérieurs sont étroits, l'établissement d'un marché régional intégré sera plus attrayant pour les investisseurs potentiels.

Figure II
Économies des pays en transition : ratio de l'IED net au PIB, 1991-2003

(En pourcentage)



Sources : CNUCED, *World Investment Report 2001: Promoting Linkages* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.01.II.D.12) et *World Investment Report 2004 : Economies in transition without Russian Federation* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.04.II.D.33); Banque mondiale, *Global Development Finance: Analysis and Summary Tables, 1991-2002*; et FMI, *Balance of Payments Statistics Yearbook et International Financial Statistics* (Washington).

Tableau 4
Investissement étranger direct dans les économies en transition, 1995-2003

	<i>Entrées d'IED cumulées (1995-2003)</i>	<i>Entrées d'IED cumulées par habitant (1995-2003)</i>	<i>Entrées d'IED par habitant</i>			<i>Entrées d'IED en pourcentage du PIB</i>		
	<i>(millions de dollars)</i>	<i>(dollars)</i>	<i>(dollars)</i>			<i>(pourcentage)</i>		
Nouveaux membres de l'UE	142 734,9	214,8	249,9	307,4	156,2	5,1	5,6	2,4
Estonie	3 608,5	284,0	394,0	209,0	662,1	9,7	4,4	10,6
Hongrie	31 724,8	351,8	396,9	288,3	251,6	7,6	4,4	3,0
Lettonie	3 103,9	141,4	67,9	160,5	151,2	2,1	4,6	3,8
Lituanie	3 727,4	112,0	120,8	198,8	48,8	3,8	5,2	1,0
Pologne	50 110,0	144,3	148,1	107,2	109,7	3,1	2,2	2,0
République tchèque	36 987,3	399,5	549,6	827,6	252,2	9,9	12,2	3,0
Slovaquie	10 197,5	210,1	293,2	762,5	105,5	7,6	17,0	1,8
Slovénie	3 275,6	183,0	185,9	810,0	91,4	1,9	7,3	0,7
Europe du Sud-Est	31 242,9	63,5	81,8	75,5	123,1	4,6	3,6	5,1
Albanie	959,5	33,8	65,9	42,7	56,6	4,9	2,8	3,0
Bosnie-Herzégovine	1 132,5	33,1	32,0	64,3	91,5	2,6	4,7	5,4
Bulgarie	6 198,8	85,6	103,3	116,1	183,9	6,0	5,6	8,1
Croatie	9 044,4	216,1	335,4	241,4	367,7	8,0	5,3	7,5
Ex-République yougoslave de Macédoine	999,7	55,1	216,1	37,9	46,0	12,8	2,1	2,0
Roumanie	9 873,0	48,8	51,7	51,2	70,3	2,9	2,5	2,9
Serbie-et-Monténégro	3 035,0	32,0	15,7	45,1	129,4	1,4	3,0	6,6
Communauté d'États indépendants	62 370,6	24,4	24,9	32,0	31,6	1,7	2,0	1,6
Arménie	983,6	28,9	23,2	39,5	41,0	4,0	6,3	5,9
Azerbaïdjan	8 639,3	120,5	28,0	170,9	400,9	4,0	21,9	44,7
Bélarus	1 750,2	19,0	9,4	24,5	16,9	0,8	1,7	1,0
Fédération de Russie	25 367,0	19,3	17,1	24,1	8,0	0,8	1,0	0,3
Géorgie	1 394,0	29,4	21,0	31,7	65,1	3,4	4,9	8,6
Kazakhstan	14 821,4	101,2	176,1	161,6	129,5	12,8	10,6	7,1
Kirghizistan	411,9	9,5	1,0	1,0	4,9	0,3	0,3	1,4
Ouzbékistan	787,0	3,6	3,3	2,5	2,7	0,7	0,7	0,8
République de Moldova	737,1	19,0	34,1	27,3	13,7	9,9	7,0	3,0
Tadjikistan	193,2	3,6	1,5	5,8	5,1	0,9	3,0	2,0
Turkménistan	1 131,9	27,2	35,2	20,3	19,9	2,6	1,3	1,3
Ukraine	6 154,0	13,7	16,1	14,2	29,5	2,1	1,6	2,9

Sources : CNUCED, *World Investment Report 2004* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.04.II.D.33); et FMI, *International Financial Statistics* (Washington)

33. En 2002-2003, les flux financiers internationaux ont suivi des schémas divergents dans les pays de la région de la CEI. Les exportations nettes de capitaux de la Fédération de Russie ont continué d'augmenter tandis que nombre d'autres pays sont restés importateurs de capitaux. Les pays de la CEI riches en ressources naturelles, à la faveur des mesures de stabilisation macroéconomiques et de la forte reprise, combinées aux prix élevés du pétrole, ont bénéficié d'entrées importantes d'IED. En 2003, les flux de capitaux à destination de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et du Turkménistan se sont intensifiés. Ces flux ont également sensiblement progressé dans les pays d'Asie centrale, tirés par les recettes d'exportation procurées par le haut prix du pétrole. Les entrées de capitaux dans la Fédération de Russie ont commencé à augmenter au cours du premier semestre de l'année 2003, mais cette tendance s'est infléchie, notamment en ce qui concerne les investissements de portefeuille et les IED, de sorte que, sur l'ensemble de l'année, les entrées nettes de capitaux ont été négatives.

34. Enfin, et ce n'est pas là le facteur le moins important, un approfondissement des réformes du secteur réel et du secteur bancaire pourrait rendre les économies des pays en transition plus attrayantes pour les investisseurs étrangers. La création d'un secteur privé dynamique, le renforcement des institutions, la libéralisation du taux de change et du commerce et l'instauration d'un système juridique sont autant d'éléments de nature à encourager le processus de transition. Dans le passé, les privatisations effectuées dans la région ont souvent été menées de façon inefficace, opaque, tirées par la nécessité de combler des déficits budgétaires. En outre, dans bien des cas, des entreprises ont bénéficié d'un monopole, ce qui est incompatible avec les règles de l'OMC.

35. L'IED reste un élément essentiel pour l'investissement, la diffusion des technologies et la modernisation de l'économie, autant de facteurs qui contribuent à la croissance grâce aux gains de productivité et aux effets de retombée. Il peut cependant avoir certains effets négatifs, par exemple le rapatriement éventuel des profits des investisseurs étrangers et son incidence sur le déficit de la balance courante (voir tableau 5). En outre, la concurrence que fait l'IED aux producteurs nationaux sur le marché intérieur peut conduire à des gains de productivité, mais aussi avoir pour effet d'évincer les investisseurs nationaux. Enfin, à court terme, l'IED a un impact négatif sur l'emploi. Au fur et à mesure de l'augmentation des salaires réels dans la région, les entreprises étrangères ont de plus en plus tendance à sous-traiter en Asie plutôt qu'en Europe orientale, ce qui contribue à accroître l'instabilité des IED.

36. Si l'intégration des économies des pays en transition à l'économie mondiale a fait des progrès pour ce qui est des flux de capitaux et des flux commerciaux, en revanche, la troisième voie d'intégration – les mouvements de travailleurs – reste d'ampleur limitée dans tous les pays de la région. Bien que des obstacles à l'immigration subsistent à l'ouest comme à l'est, la faible mobilité que l'on observe à l'intérieur même de ces pays est le reflet de marchés du travail rigides et du manque d'infrastructures et d'institutions nécessaires aux mouvements de travailleurs. La plupart des pays de l'UE-15 ont décidé de ne pas ouvrir leur marché du travail aux travailleurs des nouveaux pays membres de l'UE pendant un délai qui pourrait aller jusqu'à sept ans. Par ailleurs, la stricte surveillance des nouvelles frontières de l'UE rendra plus difficiles les mouvements de travailleurs en provenance des pays de la CEI vers l'ouest. C'est pourquoi la nouvelle politique

européenne de voisinage ne prévoit la libre circulation des travailleurs qu'à long terme.

Tableau 5
Rapatriement des bénéficiaires réalisés dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, 1996-2002

(En millions des dollars des États-Unis)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Bulgarie	–	–	6,1	32,4	19,8	115,5	115,0
Croatie	7,6	20,8	27,4	13,1	55,4	137,6	170,8
Estonie	9,3	22,0	28,5	56,7	83,2	68,6	170,3
Ex-République yougoslave de Macédoine	–	–	0,6	1,5	6,9	12,7	24,0
Hongrie	259,4	440,0	925,1	832,2	785,9	784,9	1 021,3
Lettonie	8,0	4,2	11,2	20,3	11,8	21,0	51,5
Lituanie	2,8	28,1	37,7	12,2	29,2	53,4	43,1
Pologne	217,0	362,0	466,0	430,0	559,0	982,0	1 365,0
République tchèque	75,3	56,0	173,3	247,5	279,0	428,7	546,0
Roumanie	24,0	30,0	154,0	49,0	59,0	108,0	186,0

Source : FMI, *Balance of Payments Statistics Yearbook, 2003* (Washington, 2003).

VI. Restructuration et libéralisation

37. En 2002-2003, les économies des pays en transition ont continué de progresser sur la voie des réformes structurelles et institutionnelles, renforçant ainsi leur capacité de s'intégrer à l'économie mondiale. Le développement du secteur privé, en particulier, au moyen de petites et grandes privatisations, a permis d'attirer l'IED. La diminution du rôle de l'État est également un signe de progrès dans presque toutes les économies en transition. Dans nombre de pays, les réformes se sont traduites par une augmentation de la part du secteur privé dans l'activité économique totale (voir tableau 6). Celle-ci n'est inférieure à 25 % que dans trois pays. Au milieu de l'année 1997, la contribution du secteur privé au PIB atteignait ou dépassait 50 % dans 15 des 27 pays en transition. Au milieu de l'année 2002, 23 pays avaient atteint ce niveau. Sur la base de divers indicateurs, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement a classé les économies en transition selon les progrès réalisés dans plusieurs domaines, tels que les petites et grandes privatisations, la gouvernance et la restructuration des entreprises, la libéralisation des prix, la libéralisation du commerce et du change, la réforme bancaire, les institutions financières, l'infrastructure, etc.¹². En 2002-2003, la note la plus élevée, soit 4+, correspondant aux normes et performances des économies industrielles avancées, a été attribuée à de nombreuses économies en transition dans le domaine de la libéralisation des prix, mais seule la Hongrie l'a obtenue dans les domaines de la réforme du secteur bancaire et de la libéralisation des taux d'intérêt (voir tableau 7).

Tableau 6
**Activité du secteur privé dans les économies des pays en transition,
 au milieu de l'année 2002**

<i>Part du PIB</i>	<i>Pays</i>
75 % ou plus	Albanie, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie
50 à 74,9 %	Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, République de Moldova, Roumanie, Slovénie, Tadjikistan, Ukraine
Moins de 50 %	Bélarus, Ouzbékistan, Serbie-et-Monténégro, Turkménistan

Source : BERD, *Transition Report, 2003: Integration and Regional Cooperation* (Londres, novembre 2003), p. 16.

Tableau 7
Indicateurs des progrès de la transition^a

<i>Note</i>	<i>Petites privatisations</i>	<i>Grandes privatisations</i>	<i>Commerce et système FOREX</i>	<i>Réforme du secteur bancaire et libéralisation des taux d'intérêt</i>
Inférieure à 3	Bélarus, Turkménistan	Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Ouzbékistan, Serbie-et-Monténégro, Tadjikistan, Turkménistan	Bélarus, Ouzbékistan, Turkménistan	Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine

<i>Note</i>	<i>Petites privatisations</i>	<i>Grandes privatisations</i>	<i>Commerce et système FOREX</i>	<i>Réforme du secteur bancaire et libéralisation des taux d'intérêt</i>
De 3 à 4	Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Ouzbékistan République de Moldova, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Tadjikistan	Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Slovénie, Ukraine	Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Fédération de Russie, Kazakhstan, Serbie-et-Monténégro, Tadjikistan, Ukraine	Bulgarie, Croatie, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie
Supérieure à 4	Albanie, Croatie, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Ukraine	Estonie, Hongrie, République tchèque, Slovaquie	Albanie, Arménie, Bulgarie, Croatie, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Hongrie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie	Hongrie

Source : BERD, *Transition Report, 2003* (Londres, 2003), p. 16.

^a La classification de la BERD utilise une échelle de 1 à 4, où 1 signifie que les réformes n'ont pas progressé et 4+ qu'il existe une économie de marché développée. Pour plus de détails, voir le *Transition Report, 2003*, p. 17.

38. L'ajustement des structures économiques des huit nouvelles économies en transition de l'UE aux acquis communautaires a déjà été opéré et marque des progrès notables dans le domaine des restructurations d'entreprises en Slovaquie et dans les États baltes. En dépit de ces progrès, il subsiste des problèmes relatifs au sous-développement des marchés financiers, ainsi qu'à la restructuration des secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'industrie lourde et l'agriculture. En outre, il y a eu des retards dans les réformes de l'administration publique, notamment dans les réformes judiciaires, aux échelons régional et municipal.

39. Malgré les retards intervenus dans certains domaines, tels que les grandes privatisations, les restructurations sont en cours dans trois autres pays qui vont adhérer à l'UE : la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie. Dans les autres pays des Balkans – Albanie, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine et Serbie-et-Monténégro – vis-à-vis desquels l'UE a réaffirmé ses engagements (voir sect. III), les progrès réalisés en matière de restructuration sont liés aux résultats des petites privatisations et à l'amélioration du climat des affaires.

40. Dans la région de la CEI, les réformes appliquées en Fédération de Russie, au Kazakhstan et en Ukraine ont instauré une certaine confiance dans le marché, qui s'est traduite par la diminution des fuites de capitaux et l'augmentation des flux d'IED. En 2003 et 2004, la Fédération de Russie a lancé de nouvelles réformes dans le secteur de l'électricité, de la libéralisation du commerce et de la monnaie, et en matière institutionnelle – telle la réforme du régime des retraites. Dans les autres pays de la région, les restructurations restent partielles et d'ampleur plus limitée. L'Ukraine a réalisé des progrès en matière de petites privatisations. Il en va de même pour l'Arménie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan.

41. Dans de nombreux pays, les cadres juridiques et réglementaires ont besoin d'être améliorés. Leur inadéquation, s'ajoutant aux embûches administratives et aux faiblesses du système judiciaire, constitue un obstacle majeur pour les entreprises de la région. Les mesures prises dans plusieurs pays – Bosnie-Herzégovine, Bulgarie et Lettonie – pour améliorer leurs législations et procédures relatives à la faillite, devraient aider les entreprises à sortir du marché et encourager les restructurations.

42. Dans le secteur financier, les plus grands progrès ont été réalisés dans le secteur non bancaire. La Fédération de Russie, la Serbie-et-Monténégro et la Slovaquie, par exemple, ont amélioré le cadre réglementaire et juridique de leurs fonds de pension et d'assurance et accru la transparence et la souplesse des marchés des valeurs. Le financement des entreprises demeure un goulot d'étranglement majeur, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Le secteur financier reste peu développé et, relativement aux pays de l'UE, l'intermédiation financière est généralement anémique. Dans les pays de la CEI, le secteur bancaire demeure fragmenté et de nombreux établissements sont fragiles. Dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans les États baltes, les réformes du secteur financier se sont poursuivies dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE. Nombre des banques qui opèrent ces réformes sont aux mains d'étrangers et offrent des produits plus complexes et plus diversifiés. La perspective d'une intégration économique plus poussée à l'UE a également encouragé des réformes similaires dans d'autres pays, plus particulièrement de l'Europe du Sud-Est, qui aspirent à nouer des liens plus étroits avec l'UE.

VII. Difficultés particulières des petits pays membres de la Communauté d'États indépendants

43. En dépit de la bonne performance économique des sept pays à faible revenu de la CEI – Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kirghizistan, République de Moldova, Tadjikistan et Ouzbékistan (CEI-7) – la période 2001-2003, où le PIB moyen annuel a progressé de 7 %, ces pays se heurtent, dans leur intégration à l'économie mondiale, à plusieurs obstacles. Nombre d'entre eux ont connu de longues récessions au cours de la phase initiale de la transition. Alors que la tendance à la baisse de revenu a été partiellement infléchie au cours des dernières années et que la pauvreté n'augmente plus, que la discipline budgétaire a été restaurée, ces pays n'ont toujours pas encore retrouvé le niveau de production de la période qui a précédé la transition. En outre, les restructurations dans les secteurs réels et dans le secteur bancaire ont subi des retards. La coordination des actions internationales, dans le cadre de l'Initiative CEI-7¹³, a permis des améliorations dans plusieurs secteurs de développement. Cette initiative, lancée par le FMI, la Banque mondiale,

la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque asiatique de développement, a intensifié la coopération entre les pays de la CEI-7 et la communauté internationale, d'une part, et entre les pays de la CEI-7, d'autre part. L'Initiative a connu des réussites dans plusieurs secteurs clefs – notamment en ce qui concerne les stratégies menées, en faisant appel à la participation des intéressés, en matière de réduction de la pauvreté, de gestion des dépenses publiques, de réformes du secteur énergétique, de la santé, de l'éducation et du marché du travail, de surveillance du secteur financier, de gestion de la dette publique et des biens publics¹⁴.

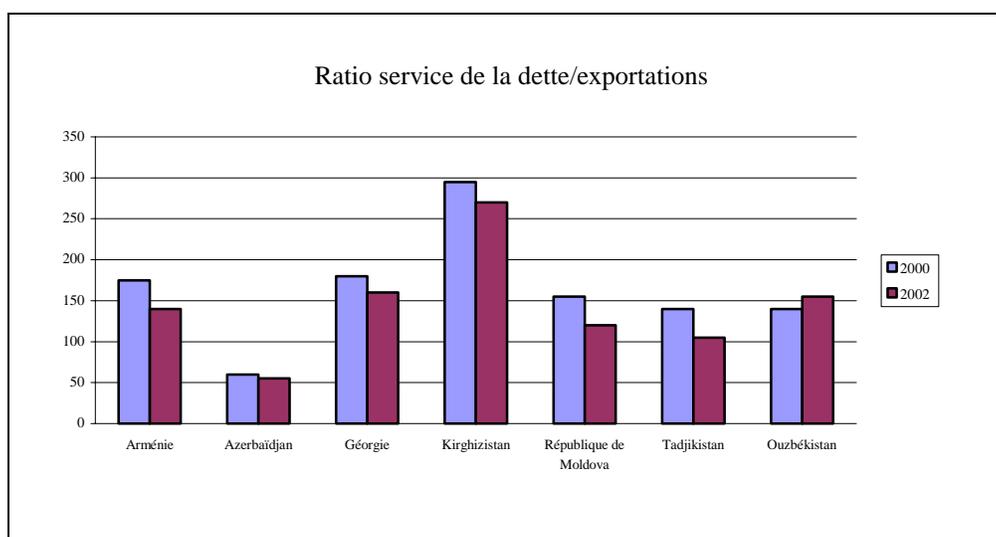
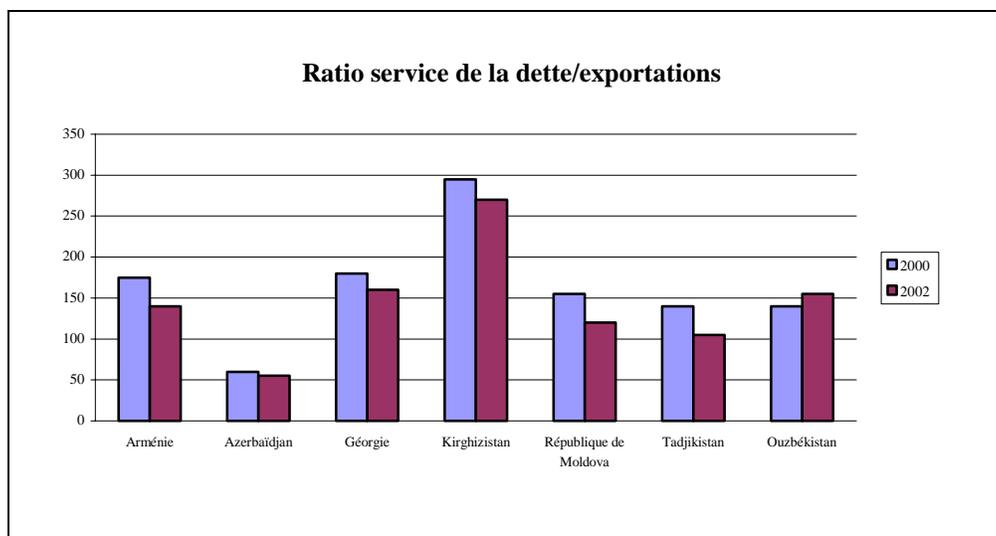
44. Au cours des deux dernières années, des progrès significatifs ont été réalisés dans la réduction de la dette extérieure des pays CEI-7 – qui s'était accumulée depuis 1991 et avait été exacerbée par les chocs extérieurs et les politiques expansionnistes des années 90. Les indicateurs de la dette extérieure se sont améliorés dans la plupart des pays (voir fig. III) et le ratio dette/exportation a diminué en 2003 pour tous les pays, à l'exception de l'Ouzbékistan. Au cours de la même année, les ratios d'endettement public ont diminué de 20 % en moyenne, ce qui s'explique à la fois par la croissance robuste de la production et l'allègement de la dette. En dépit de ces améliorations, en 2003, le service de la dette extérieure dépassait encore 38 % des recettes des administrations centrales¹⁵. Si, d'une façon générale, la tendance globale s'est améliorée, les performances des pays sont de plus en plus divergentes. En Arménie, par exemple, le ratio service de la dette/exportation est tombé à 9,9 % en 2003 à la faveur d'une forte augmentation des exportations et de la restructuration de la dette bilatérale. Cependant, en République de Moldova et en Géorgie, cet indicateur s'est dégradé du fait de l'instabilité politique et de l'absence de réforme cohérente.

45. L'appui apporté par les donateurs, des conditions très avantageuses, a grandement aidé les pays à mettre en œuvre les réformes de marché alors qu'ils n'ont pas, ou peu, accès aux marchés financiers internationaux. L'élément don des nouveaux prêts contractés par les créanciers officiels envers les pays de la CEI-7 est passé de 50 % à la fin des années 90 à 74 % en 2002¹⁶. L'Arménie, le Kirghizistan, et le Tadjikistan en ont bénéficié.

46. Le défi que doivent relever ces pays fait ressortir l'importance de la gestion de l'endettement et de bonnes politiques macroéconomiques. Il leur faut prendre des mesures pour restructurer les entreprises et améliorer le climat des affaires. Les pays de la région sont extrêmement vulnérables aux chocs extérieurs car ils exportent surtout des produits de base. C'est le cas, par exemple, du Kirghizistan, exportateur d'or, et du Tadjikistan, exportateur d'aluminium. Leur situation reste fragile, des pays tels que la Géorgie et la République de Moldova étant particulièrement vulnérables. La poursuite de l'aide à ces pays est donc indispensable.

47. En dépit de certains signes de progrès, il est difficile à ces pays d'améliorer le climat de l'investissement, d'atteindre un taux de croissance soutenu et de réduire la pauvreté. Il faut donc qu'ils établissent et mettent en œuvre un cadre de politiques et d'institutions cohérent, de façon à arbitrer entre des priorités potentiellement contradictoires : d'un côté, faire plus pour réduire la pauvreté, de l'autre, maintenir une politique budgétaire restrictive.

Figure III
Ratio de l'endettement extérieur des pays CEI-7, 2000 et 2002
 (En pourcentage)



Sources : Banque mondiale, *Global Development Finance, 2004* (Washington); et *World Development Indicators, 2004* (Washington).

48. Ces pays ont encore un taux de chômage et de pauvreté élevé, alors que le VIH/sida et la tuberculose gagnent du terrain de façon préoccupante. Les dépenses de santé et d'éducation ont diminué tandis que les réformes entreprises dans ces secteurs sont souvent lentes et laborieuses. Enfin, les problèmes environnementaux méritent une attention particulière, surtout dans les pays où la croissance économique est tirée par l'exploitation des ressources naturelles et par des industries polluantes.

VIII. Conclusions et principaux problèmes

49. Les économies des pays en transition ont réussi à s'intégrer davantage à l'économie mondiale. À son tour, cette intégration a contribué à une accélération du passage de l'économie planifiée à l'économie de marché. Des progrès ont été réalisés sur toutes les dimensions de la transition : libéralisation des marchés, renforcement des institutions, modernisation de la capacité industrielle grâce au commerce et aux IED, mouvements des facteurs de production et diffusion de technologies et de connaissances ayant une utilité économique. Toutefois, ces progrès ont été inégaux et mitigés selon les pays. En Europe centrale et dans les États baltes, l'intégration des huit pays à l'UE a été une réussite majeure, témoignant de leurs avancées. Dans le même temps, de nombreux pays d'Europe du Sud-Est et les petits pays à faible revenu de la CEI rencontrent toujours des difficultés et ont encore besoin de l'aide internationale pour promouvoir la croissance et arbitrer entre les différentes utilisations de leurs ressources de façon à se doter de structures opérationnelles.

50. Le processus de poursuite de l'intégration des économies des pays en transition à l'économie internationale expose ces pays à plusieurs risques, liés à leur dépendance croissante à l'égard de leurs partenaires commerciaux et des produits de base. Il est donc indispensable qu'ils continuent à diversifier leurs échanges commerciaux de façon à s'introduire sur de nouveaux segments de marché. Dans les pays d'Europe du Sud-Est et de la CEI, le maintien d'une demande intérieure durable requiert le renforcement du secteur des petites entreprises, un accès accru aux services bancaires et de meilleures infrastructures.

51. En ce qui concerne les pays nouveaux membres de l'UE, il est important qu'ils mettent en place des mécanismes solides de surveillance des marchés et de la concurrence avant d'entrer dans la zone euro de façon à éviter un mauvais ajustement de leur taux de change. Le renforcement de la surveillance bancaire atténuera également le risque d'une expansion excessive du crédit après leur entrée dans la zone euro.

52. Pour remplacer leurs équipements obsolètes et promouvoir une croissance orientée vers l'investissement, les pays en transition doivent pouvoir accéder plus facilement aux marchés financiers internationaux. Toutefois, cette ouverture pose également un risque lié à la plus grande mobilité des capitaux. Une libéralisation prématurée des flux de capitaux et d'échanges peut être une source d'instabilité lorsque les fondamentaux et les politiques économiques restent fragiles, ainsi qu'en témoigne la crise russe de 1998. Des politiques macroéconomiques adaptées – telles que l'adoption de taux de change plus souples – pourraient rendre les pays moins vulnérables aux chocs extérieurs.

53. L'intégration est un processus politique autant qu'économique, et de nouvelles avancées exigeront la coordination des actions des gouvernements, des institutions et des sociétés civiles de ces pays avec celles des organisations internationales. C'est à cette condition que les pays en transition pourront augmenter leur capacité d'utilisation des ressources humaines, technologiques et naturelles.

Notes

- ¹ Le rapport a été établi sur la base de contributions provenant des instances suivantes : Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, Commission économique pour l'Europe (CEE), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Université des Nations Unies (UNU), Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Fonds monétaire international (FMI), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation maritime internationale (OMI), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).
- ² Pour une analyse détaillée de la situation économique et des perspectives de l'économie mondiale et des économies des pays en transition, voir l'*Étude sur la situation économique mondiale et les perspectives en 2004* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.04.II.C.2, disponible en anglais seulement) et la *World Economic and Social Survey 2004* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.04.II.C.1).
- ³ On trouvera une analyse complète de l'évolution récente de la situation économique des pays en transition dans *Economic Survey of Europe*, étude publiée deux fois par an par la Commission économique pour l'Europe, la plus récente est l'*Economic Survey of Europe, 2004*, n° 1 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E. 04.II.E.7).
- ⁴ Le programme PHARE est axé sur le renforcement des capacités, la mise en place d'une administration publique et la reprise de l'acquis communautaire et finance les investissements nécessaires. Le programme ISPA vise les secteurs de l'environnement et des transports et le programme SAPARD est centré sur le développement rural et agricole et la mise en œuvre des acquis communautaires dans des domaines concernant la politique agricole commune.
- ⁵ Le programme PHARE, initialement établi pour aider la Pologne et la Hongrie, englobe maintenant les pays suivants : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République de tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.
- ⁶ On trouvera un aperçu des mesures de libéralisation commerciale mises en œuvre par les pays en transition depuis le début de la transition de l'économie planifiée à l'économie de marché dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Intégration des économies en transition à l'économie mondiale » (A/57/288).
- ⁷ L'indicateur du FMI établit une moyenne entre le niveau de la protection tarifaire, mesurée par les droits de douane légaux applicables aux importations, et celui des barrières non tarifaires.
- ⁸ Le taux d'ouverture est donné par le ratio de la somme des exportations et des importations divisée par 2, sur le PIB calculé selon la méthode de parité de pouvoir d'achat. Sur la mesure du taux d'ouverture, voir l'étude de A. Berg et A. Krueger intitulée *Trade, Growth and Poverty: A Selective Survey*, document de travail du FMI n° 30 (Washington, 2003).
- ⁹ L'Accord de création de l'Espace économique unique a été signé en septembre 2003 par les chefs d'État du Bélarus, du Kazakhstan, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine. On trouvera de plus amples détails dans l'*Economic Survey of Europe 2004*, n° 1, sect. 1.3 iii), p. 18 à 21.
- ¹⁰ *World Investment Report 2003, FDI Policy for Development: National and International Perspective* (publication des Nations Unies : numéro de vente : E.03.II.D.).
- ¹¹ Pour une analyse détaillée des déterminants de l'IED, voir Banque européenne pour la reconstruction et le développement, *Transition Report 2003: Integration and Regional Corporation* (Londres, 2003).
- ¹² Ibid.

- ¹³ On trouvera un aperçu de l'Initiative CEI-7 dans *World Economic and Social Survey 2003* (publications des Nations Unies, numéro de vente : E.03.II.C.1), chap. III.
- ¹⁴ Fonds monétaire international et Banque mondiale, « Recent Policies and Performance of the Low-Income CIS Countries: An Update of the CIS-7 Initiative », 23 avril 2004, <<http://www.imf.org/external/np/oth/042304.htm>> (site consulté le 21 septembre 2004).
- ¹⁵ Ibid.
- ¹⁶ Ibid.
-